

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU LUNDI 4 MARS 2024
Séance : 19h00
Lieu : Salle des Fêtes à COMMUNAY**

DELIBERATIONS	SENS DU VOTE
D.2024.13 – 1) Election d'un délégué suppléant au Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SITOM)	Approuvé
D.2024.14 – 2) Election d'un délégué suppléant au SEPAL	Approuvé
D.2024.15 – 3) Modification composition de la Commission Intercommunale d'Accessibilité	Approuvé
D.2024.16 – 4) Modification de la commission Permanente Intercommunale « Patrimoine »	Approuvé
D.2024.17 – 5) Modification de la commission Permanente Intercommunale « Réseau des bibliothèques Liaison »	Approuvé
D.2024.18 – 6) Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général	Approuvé
D.2024.19 – 7) Rapport annuel 2023 sur l'égalité professionnelle femmes-hommes et plan relatif à l'égalité professionnelle 2024-2026	A pris acte
D.2024.20 – 8) Etat annuel des indemnités brutes de toutes natures perçues par les élus locaux	A pris acte
D.2024.21 – 9) Débat d'Orientation Budgétaire 2024 – budget principal CCPO et budgets annexes	A pris acte
D.2024.22 – 10) Tarification des cartoguides	Approuvé
D.2024.23 – 11) Dissolution du syndicat Rhodanien de développement du câble	Approuvé
D.2024.24 – 12) Convention de réserve foncière n°69B096 entre l'EPORA, la commune de Ternay et la CCPO	Approuvé
D.2024.25 – 13) Convention opérationnelle n°69B098 entre l'EPORA, la commune de Sérézin-du-Rhône et la CCPO	Approuvé
D.2024.26 – 14) Convention de veille et de stratégie foncière n°69B099 entre l'EPORA, la commune de Sérézin-du-Rhône et la CCPO	Approuvé

Saint Symphorien d'Ozon

Le 7/03/2024

Pierre BALLELIO

Président

